



Compte-rendu de la réunion du Jeudi 26 janvier 2012

Lettre de convocation du 19 janvier 2012

Président du Conseil : Monsieur Gilbert DARTOIS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 26 janvier 2012 à 19h30, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert DARTOIS, Maire.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre AVERLAND, Gilbert DARTOIS, Bernadette LECLERCQ, Daniel MIVELLE, Hubert SEINGIER, Jacques THELLIER et Jacques THERET.

ARRIVENT EN RETARD : MM. Vincent DELION (19h45), Philippe DUBAR (19h55), André BOUCHIND'HOMME (20h00), Christian LHOMME (20h00) et Françoise DETOURNE (20h30)

ETAIENT ABSENTS : MM. Marie-Françoise BRACQUART (excusée) et Bernard MAILLY.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 20 octobre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

En l'absence de M. Gilles LEFEBVRE, le procès verbal de la réunion du 16 décembre 2011 n'a pas été dressé.

ORDRE DU JOUR :

- ETAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS ACTUELLEMENT EN COURS
- PROJETS D'INVESTISSEMENT A INSCRIRE AU BUDGET 2012
- QUESTIONS DIVERSES

► **Etat d'avancement des dossiers actuellement en cours**

① Travaux de réhabilitation, d'extension et de mise aux normes de la salle des sports

Le dossier a été déposé, aux fins de demande de subvention, aux seins des services de la Préfecture et du Conseil Général du Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la contractualisation avec le Département, La communauté de communes devra intervenir financièrement à hauteur de 58 222 € (soient 35 % du dossier thermique estimé à 166 350 €) dans le cadre de sa démarche de réhabilitation thermique et écologique des bâtiments, en ayant recours aux fonds éoliens.

Puisqu'un avis favorable a été donné par les services départementaux lors de l'examen du dossier en commission territoriale, la commission thématique a décidé d'allouer à la commune une subvention de 125 000 €, mais cette décision reste à valider lors de la prochaine Commission Permanente du Conseil Général.

La suite donnée au dossier de demande de subvention D.E.T.R 2012 devrait quant à elle être connue, en préfecture, pour la fin du mois de mars au plus tard.

Par ailleurs, la commune pourra le cas échéant être éligible à une subvention écartée à 10 000 € dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A)

② Travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de LA POSTE

De manière à établir le rapport de contrôle technique inhérent à la phase D.C.E (Dossier de Consultation des Entreprises), le dossier de projet a été envoyé au bureau de contrôle SOCOTEC. Ce rapport sera joint à l'appel d'offres au même titre que le P.G.C (Plan Général de Coordination).

Courant août 2011, le diagnostic amiante a été réalisé au rez de chaussée du bâtiment par SOCOTEC, puis il a fallu étendre ledit diagnostic à l'étage.

Du dernier entretien qui a eu lieu en Mairie avec Monsieur Jérémie STEINKE de la société SOCOTEC, il nous est désormais conseillé une mission de Diagnostic de Performance Energétique (D.P.E), une extension de mission sur la solidité des ouvrages, l'isolation phonique, l'accessibilité handicapés, le transports des brancards, la conformité de l'accessibilité en fin de chantier.

Il y aura lieu de solliciter, auprès des services compétents, la dérogation à l'obligation d'installation d'un ascenseur dans le bâtiment

► Projets d'investissement à inscrire au budget prévisionnel 2012

- Pourvoir au remplacement du photocopieur de la Mairie (Fin du contrat de maintenance notifiée par courrier recommandé du 6 novembre 2011 par les services du groupe RICOH FRANCE)
- Prévoir le réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente
- Installer des pics anti pigeons sur l'église Saint Hilaire
- Poser un candélabre rue des anciennes écoles (requête de Madame Nicole IDEZ)
- Régulariser l'achat de terrain auprès de M. Jean-François LEDIEU (6 € /m²)
- Envisager la suite à donner à la demande présentée par M. et Mme Didier VAILLANT (ruissellement des eaux de la rue du moine)
- Réfléchir à la proposition faite par Monsieur José COMORERA (ancien entrepôt professionnel de la rue des moulins à louer 300 € par mois, ou à acheter en vue d'y installer les locaux techniques de la commune)
- Eventuel achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques

► Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre du projet de réhabilitation, de mise aux normes et d'extension de la salle des sports, l'appel à maîtrise d'œuvre a été effectué le 21 juin 2010 par la Mairie de TINCQUES, la date limite de réception des offres ayant quant à elle été fixée au 16 juillet suivant à 10h00.

Il précise que la Commission d'Appel d'Offres, dûment convoquée, s'est réunie le lundi 2 août 2010 à 19h00 de manière à émettre un avis motivé sur les candidatures reçues et arrêter son choix au vu des éléments qui lui ont été présentés.

- Considérant que Monsieur le Maire ne dispose pas, conformément aux dispositions de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, de délégation permanente consentie par l'assemblée délibérante pour la passation et la conclusion des marchés publics
- Après avoir pris connaissance du procès verbal de la commission d'appel d'offres établi au cours de la séance du 2 août 2010
- Après avoir demandé à prendre connaissance de l'ensemble des offres reçues en Mairie
- Entérine le choix de la Commission d'Appel d'Offres
- Retient la candidature de la S.A.R.L d'architecture Jean-Louis DESCAMPS, 20 rue de la paix à ARRAS (62000) dont l'offre est définitivement acceptée et arrêtée à la somme de trente et un mille quatre vingt seize Euros Toutes Taxes Comprises (31 096,00 € TTC)
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces administratives et comptables inhérentes à la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00